

CASE HISTORY



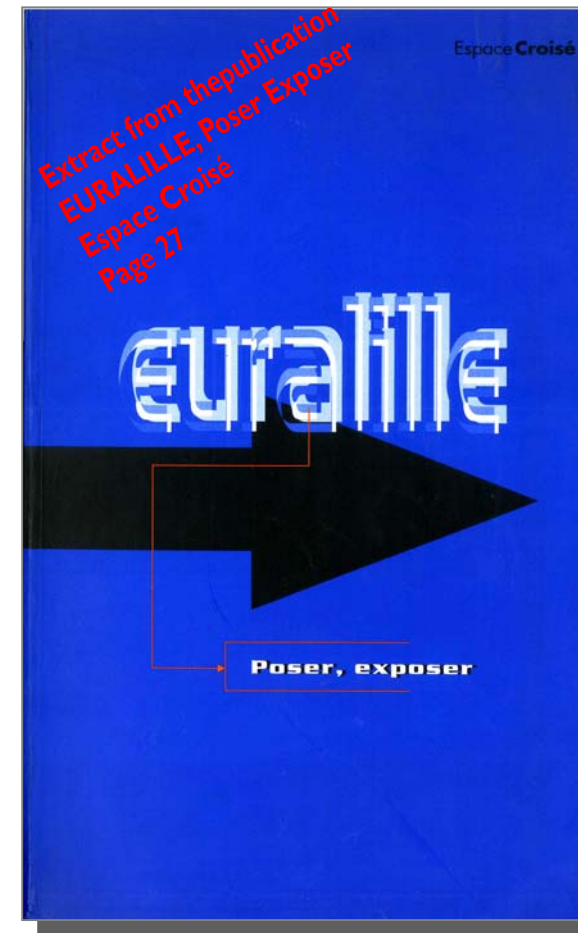
PROJECT	: EURALILLE
Project Location	: Lille, FRANCE
Client	: Societe Anonyme d'Economie Mixte (SAEM) Euralille
Architect	: Rem Koolhaas, Jean Nouvel, Claude Vasconi, Christian de Portzemparc, François Delhay, Jean-François Blassel, Gilles Clément, Eric Berlin, Yann Kersalé, François Deslaugiers...
GEMO Mission	: Project Management – Assistance to Owner, General Coordination
Design Consultants	: OTH, SERETE, SODEG, SEET CECOBA, Séchaud Bossuyt
Total Area	: 300 000 m ²
Total Cost	: 810 M€
Completion Date	: 1995
Brief Description	: Creation of a development area in the railway stations International Business Centre district "Centre International d'Affaires des Gares ».



CASE HISTORY



Project : Euralille – Lille ; FRANCE



Une gestion serrée et imbriquée

Pour l'aménageur il s'agit à présent de se donner les moyens de contrôler et d'interférer sur tous les niveaux de gestion d'un chantier qui s'annonce complexe. Une organisation rigoureuse doit être mise en place pour établir un planning directeur et assurer le phasage et la coordination des interventions. Pour renforcer sa direction technique, la SAEM confie à un cabinet spécialisé, la société GEMO, une mission générale d'ordonnement, de pilotage et de coordination de l'ensemble des opérations. Pour la partie ingénierie, cinq bureaux d'études français (OTH, Serete, SODEG, Seet Cecoba, Séchaud Bossuyt) sont regroupés sous le nom d'OSIRIS, auxquels s'adjoint, à la demande d'Euralille, le cabinet anglais Ove Arup. Sur le plan de la gestion financière, la SCET, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, assure quant à elle une mission d'appui permanente auprès de la SAEM.

En déployant cet impressionnant dispositif, Jean-Paul Baïetto s'assure de la maîtrise des opérations tout en s'appuyant, au sein de la société, sur une équipe volontairement réduite de vingt-cinq permanents dont chaque membre assure une fonction clé d'interface entre constructeurs, opérateurs et architectes.

Les travaux préparatoires s'engagent par la réalisation d'une gigantesque enceinte étanche sur l'ensemble du terrain d'assiette de l'opération. La nappe phréatique à moins de trois mètres l'exige. Cette enceinte constitue un «tronc commun» auquel est obligatoirement lié l'ensemble des opérateurs et des constructeurs. Cette interdépendance des acteurs est soigneusement organisée. Elle permet à la SAEM d'intervenir directement sur la gestion